

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DE L'AAPPMA DU GAVE D'OLORON

Les membres actifs de l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique « du Gave d'Oloron » sont convoqués en assemblée générale électorale :

LE 20 NOVEMBRE 2021 à 9h30

A LA SALLE DES FÊTE DE CARRESSE-CASSABER

Ordre du jour :

Les candidatures peuvent être adressées dès le 21 octobre et jusqu'au 6 novembre inclus par courrier recommandé à l'AAPPMA ou directement déposées au siège situé 6 rue Jéliote à Oloron. Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 9H à 12H et de 14H à 17H.

-Élection du conseil d'administration.

-Élection des délégués.

-Approbation des candidatures en vue des élections du conseil d'administration de la fédération 64.

Pour participer et voter à l'assemblée générale électorale vous devez vous munir de la carte de pêche 2021 ainsi que de votre carte d'identité.

Avant l'inscription lavez-vous les mains (gel à disposition).

Après l'inscription à l'entrée de l'AG mettre votre propre masque.

Des informations ainsi que des modèles de candidatures seront disponibles à partir du 21 octobre sur le site de l'AAPPMA.

www.aappma-gave-oloron.com